



# LE JOURNAL MUNICIPAL DE SALERS

## Semestriel – Avril 2018 -

*Dans cet édito, je souhaite revenir sur le développement du village de Salers :*

*Depuis de nombreuses années les différentes municipalités ont essayé de conjuguer richesse patrimoniale et développement économique.*

*Salers avec son label « Plus Beaux Villages de France » doit être aménagé avec sobriété voire être ménagé. La mise en valeur d'un bourg regroupe de multiples enjeux et ne peut en aucun cas se résumer au pavage de nos places. Sous prétexte de faire neuf, propre et beau, il faut se garder de suraménager donc d'abimer – Le meilleur aménagement est parfois de laisser vivre en l'état et de se contenter d'entretenir l'existant.*

*N'oublions pas que tous ces travaux doivent avant tout faciliter la vie quotidienne des habitants et favoriser l'exercice des services et l'activité des commerces. Ces derniers pour des raisons de visibilité ne doivent pas transformer les rues en support publicitaire au format et aux couleurs inadaptées à un village classé.*

*Le stationnement reste le problème majeur de Salers. Plutôt que des lois et des interdictions, il serait préférable que chacun fasse preuve d'un peu plus de respect et de bonne volonté.*

Jean-Louis FAURE  
Maire de Salers



## Les travaux réalisés

- **Bâtiments communaux**

L'aménagement du bureau d'accueil du secrétariat de mairie facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite s'est achevé en mars 2018. L'ancien bureau situé au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment communal et accessible depuis la rue des Templiers n'existe plus.

Il demeure toujours dans le même immeuble, mais est désormais accessible de plain-pied depuis le passage

Philippe Garrigue, (à l'arrière du bâtiment communal, entre la rue de la Martille et la rue des Templiers).



Rappel, c'est la Communauté de Communes du Pays de Salers qui avait en charge la gestion des entreprises et le financement du dossier. Ainsi l'Atelier d'architecture Simon TEYSSOU (architecte), SARL Jérôme BARRIER de Mauriac (électricité), Atelier FERRIERE DEBERRY à Aurillac (menuiserie, mobilier), SARL Guillaume ROBERT à Salers et SARL Hubert JOANNY à St-Martin-Valmeroux (huisseries), SARL Alain ALBESSARD à Mauriac (plâtrerie et peinture), BRUNHES JAMMES à Aurillac (carrelage), entreprise BORNE à Salers (plomberie), SARL maçonnerie BLANC à Mauriac, sont intervenus conjointement sur l'aménagement du secrétariat de mairie de la commune de Salers et l'espace d'accueil de l'Office de Tourisme du Pays de Salers.

Le coût global s'élève à 271 295,28€ TTC. Reste à la charge de la commune de Salers : 52 506,53€ (soit 23 %, au prorata de la surface utilisée), subventions déduites (DETR 3 680 € / Région 3 680 €).

Les employés municipaux en ont profité pour rafraîchir peintures et papiers peints du palier du 1<sup>er</sup> étage du bâtiment communal.

**La mise aux normes du système d'alarme de la salle des fêtes.** Après la visite triennale de la commission de sécurité composée de M. le Maire Jean-Louis FAURE, M. le Secrétaire Général Patrick SARRITZU et le responsable prévention du SDIS(15), le Capitaine Julien TESNIERE, il a été noté des dysfonctionnements concernant l'alarme et la sonorisation. L'entreprise SARL Jérôme BARRIER de Mauriac (électricité) est intervenue.



- **Equipement**

**La Signalétique :** les cinq plaques « curiosités » et les quatre RIS (Relais d'Information Services) sont enfin posés, ce qui marque la fin d'un projet de longue haleine...

Rappel : un projet initié sous le mandat de Mme DESCOEUR en 2006, réactivé sous celui de M. MALTCHIEFF en 2010 et qui se termine en 2018 sous le mandat de Jean-Louis FAURE ...

Les élus locaux des différents mandats ont du mené de longues réflexions en collaboration avec :

-Régis DELUBAC, alors architecte des Bâtiments de France du Cantal,

-Marie-Hélène GAY CHARPIN, architecte DPLG (service Architecture et Patrimoine des Bâtiments de France), maître d'œuvre du projet dans le cadre du programme « Cités Auvergnates de Caractères »,

-Marie FAUCHON (chargée de mission Tourisme et Signalétique au Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne,

-Cécile RIGALL : chargée de mission dans la démarche globale d'homogénéisation de la signalétique sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Salers.

-l'entreprise SIGN\*A\*RAMA à Clermont-Ferrand représenté par Pascal HENRI pour la fourniture et la pose des dispositifs retenus et approuvés par le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine du Cantal.

Un Programme subventionné par le Parc des Volcans dans le cadre de l'application de la charte signalétique du Parc des Volcans (12%) et par la région dans le cadre du programme 2<sup>ème</sup> génération « Cités Auvergnates de Caractère » (12%) pour un montant total (depuis 2010) de 116.984 € TTC.

L'enlèvement des panneaux publicitaires dans « Salers bourg » est en cours.



**Changement des têtes d'horodateurs** - La loi MAPTAM du 27/01/2014 et la loi NOTRe du 07/08/2015 ont modifié les conditions de mise en place de la politique de stationnement payant. Nos horodateurs n'étant plus adaptés à la nouvelle législation, les têtes seront toutes changées d'ici fin avril (écran tactile) pour un coût de 12 000€ TTC.



## • Voirie

**-maçonnerie / fleurissement**, il est à noter la reprise d'un aménagement de pierre visant à améliorer l'image du fleurissement sur Salers avec un parterre de fleurs (rue des Templiers) et la reprise de l'escalier permettant l'accès à la Place Tyssandier d'Escous depuis la Petite Martille. Ces travaux ont été réalisés par les employés municipaux.

**-eau et assainissement**, reprise d'un drain à la gendarmerie par les employés municipaux

**-l'élagage** de la route du Mouriol par les employés municipaux.

**-nivellement** du parking de la salle des fêtes par l'entreprise BERGHEAUD de Mauriac pour un montant de 2 500€ TTC.

**-curage de fossés** avec l'aide du Syndicat Intercommunal de Voirie de Mauriac au Mouriol-Haut et l'accès du Mouriol-Bas.



**-curage des fossés, drainage, surfacage** de la plateforme du Foirail par l'entreprise BERGHEAUD de Mauriac pour un montant de 18 000€ TTC.

## Les travaux en cours

### • Bâtiments communaux

#### Le RPI Salers / St-Bonnet-de-Salers / St-Paul-de-Salers

Suite au regroupement sur le site de Salers, du RPI Salers / St-Bonnet-de-Salers / St-Paul-de-Salers acté en mars 2018 (page 5), la mairie de Salers s'est engagée à effectuer quelques travaux d'amélioration du cadre de vie des enfants. La peinture des couloirs et l'agrandissement de la salle de maternelle sont prévus pour la rentrée des classes, en septembre 2018.

#### Camping municipal Le Mouriol.

Comme prévu, la réfection des quatre derniers chalets est en cours. L'entreprise de menuiserie JOANNY (St-Martin-Valmeroux) intervient en ce moment même. Concernant



l'appartement de fonction du camping, les travaux sont repoussés à l'automne.

### **Restauration de la Chapelle Notre-Dame de Lorette**

L'entreprise SOCOBA ets MANDER (Brive), spécialisée en restauration de bâtiments anciens a entamé en mars la première tranche de travaux visant à consolider le clocher (désordres d'ordre structurel affectant la stabilité de l'édifice). Les travaux qui s'élèvent à un montant de 69 800€ TTC vont durer plusieurs mois. Ils prévoient notamment : la reprise du plancher du clocher, la création d'une passerelle qui traverse la nef, la reprise des fissures et du chaînage, la pose de tirants inox sur arc du clocher, l'illumination de la vierge et la repose des créneaux.

**Rappel : 4 tranches de travaux pour un budget de 209 635 €. Plus de 30% des fonds récoltés à ce jour. Souscription publique en collaboration avec la Fondation du Patrimoine.**

**Les dons sont déductibles : des impôts sur le revenu** à hauteur de 66% du don (dans la limite de 20% du revenu imposable), de **l'impôt sur la fortune** à hauteur de 75% du don (dans la limite de 50.000 €), de **l'impôt sur les sociétés**, à hauteur de 60% du don, (dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT).

Bon de souscription disponible dans la chapelle Notre-Dame-de-Lorette, dans l'église St-Mathieu, au secrétariat de Mairie de Salers et téléchargeable sur le site internet de la mairie. Possibilité également de faire son don en ligne, sur internet en suivant le lien : [www.fondation-patrimoine.org/43678](http://www.fondation-patrimoine.org/43678)



## • Voirie

**Le projet de réfection de la place Tyssandier d'Escous**, dans le cadre de l'aménagement des Cités de bourg de caractère est toujours d'actualité. En 2017, le budget a été estimé à 638 000 € HT. Des dossiers de demande de subvention ont été déposés. A ce jour, l'appel à projet DETR 2018 a été validé pour un montant de 173 143€. Le dossier déposé auprès la région Auvergne Rhône-Alpes sera étudié en commission le 15 juin prochain.

Le début des travaux est toujours envisagé pour l'automne 2018, afin de ne pas gêner la saison touristique estivale.

L'entreprise Le Peintre à Salers, doit intervenir ce printemps sur le **marquage au sol des parkings**. Le devis est estimé à 2 500€ TTC.

Rappel, la commune doit toujours investir dans le printemps dans **des panneaux de signalisation routière intra-muros** (pour remplacer ceux vieillissants)

**Un mur de soutènement du Chemin des Loups** a cédé dans le jardin de M. RIGAL. L'entreprise de maçonnerie PERRASSE de Pleaux doit intervenir ce printemps.

Comme les années précédentes, **les rues de Salers** seront remises en l'état avec l'aide du Syndicat Intercommunal de Voirie de la région de Mauriac-Salers.



## • Equipement

Signalétique - La région Auvergne s'est lancée vers le déploiement du très haut débit. La technologie déployée est la fibre optique. En prévision de son arrivée qui est envisagée à Salers courant 2023, la municipalité doit entamer une réflexion sur la **numérotation des maisons**.

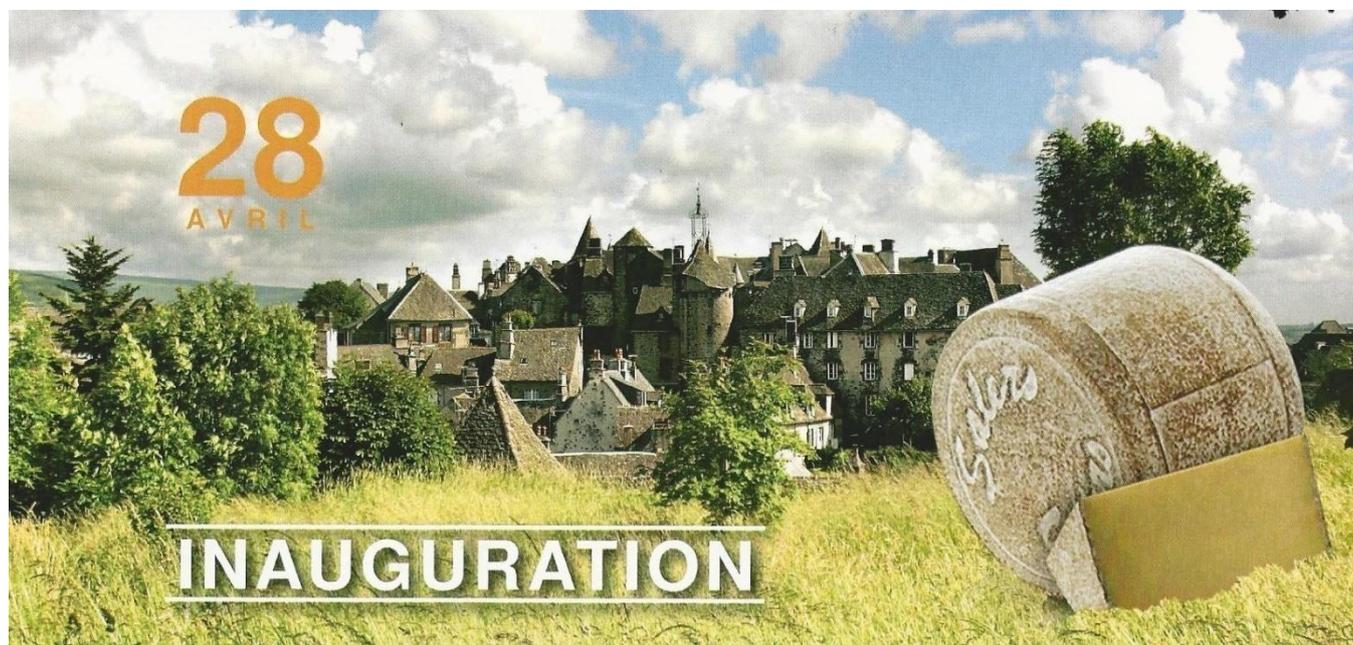
Dysfonctionnements récurrents de la **téléphonie mobile à Salers**.

« Le département ne peut intervenir que dans un cadre très réglementé (...) de résorption de zones blanches » à laquelle Salers ne peut prétendre, puisqu'il a au moins un opérateur (Orange)....

La municipalité continue donc ses démarches administratives laborieuses pour tenter d'améliorer le quotidien des habitants, des professionnels et des touristes de passage...

Concernant les lignes de téléphonie fixes. De nombreux dysfonctionnements ont été notés sur le département et notamment à Salers. **Toute personne rencontrant des problèmes sur sa ligne de téléphone fixe est priée se manifester à la mairie** de manière à étoffer le dossier des problèmes en matière de téléphonie à Salers.

## LES ACTUALITES



### Inauguration de fins de travaux ...

L'inauguration de fins de travaux des secteurs de l'Eglise (place de l'Eglise, rue Courbières, rue du Couvent) et de la Maison Vernhes (Mairie et Office de Tourisme) est arrêtée à la date du Samedi 28 avril 2018 à 17h30 sur la place Tyssandier d'Escous  
La population sagrazière est bien évidemment conviée à venir y participer.

### Le RPI Salers / St-Bonnet-de-Salers / St-Paul-de-Salers

Au vu des effectifs actuels et à venir du RPI (2016/2017 : 34 enfants, 2017/2018 : 24 + 2, 2018/2019 : 25 + 5 enfants), et suite à plusieurs réunions de travail réunissant les services de l'Education Nationale et les représentants des syndicats, il a été annoncé au mois de mars **le retrait d'un poste sur le RPI Salers / St-Bonnet-de-Salers / St-Paul-de-Salers.**

Il n'y aura plus que deux classes sur le **RPI** l'année prochaine, et celui-ci sera **concentré à Salers**. Si les murs de l'école appartiendront à Salers, cela reste l'école des enfants issus de Salers, de St-Bonnet-de-Salers et St-Paul-de-Salers. Les municipalités des trois communes participeront donc toujours à son bon fonctionnement en siégeant de droit au Conseil d'Ecole et en subventionnant la coopérative scolaire afin de garantir le meilleur service public aux enfants des trois communes.

### En vrac, quelques nouveaux, nouvelles et nouveautés ...

**De nouveaux arrivants sur Salers....**

\***M. Fabien HODAPP et Mme Audrey MORASSIER**, boulangers / pâtisseries de la boulangerie « Les Délices d'Audrey » sur Le Vigean, ont ouvert un dépôt de pain à Salers, rue Notre-Dame  
**Ouvert** : depuis mars, de 7h30 à 13h, tous les jours sauf le lundi. A partir de mi-avril : de 7h30 à 19h.

**Tél.** 04 71 40 35 02 – **Facebook** : <https://www.facebook.com/Les-délices-d-Audrey>  
**\*AG Elec**, est une nouvelle entreprise domiciliée rue de la Martille à Salers. Antoine GIL est électricien : électricité générale - Neuf et réparation - Dépannage - Courant faible - Alarmes - Automatismes - Domotique.  
**Tél.** : 06 50 06 56 51 – **E-Mail** : antoinegilelec@gmail.com

**Retrouvez tous les commerçants et artisans de Salers sur :**  
[http://www.salers.fr/commerces-salers-cantal\\_fr.html](http://www.salers.fr/commerces-salers-cantal_fr.html)

## LES SERVICES MUNICIPAUX

### Service administratif

Le secrétariat de mairie est ouvert au public de 9h00 à 12h et 13h30 à 17h30 le lundi et jeudi et de 9h00 à 12h00 le mardi\*, mercredi, vendredi\* (\*sauf urgences)

**Tél.** : 04 71 40 72 33 - **E-mail** : [mairie.salers@wanadoo.fr](mailto:mairie.salers@wanadoo.fr) **Site** : [www.salers.fr](http://www.salers.fr)



Depuis le 1<sup>er</sup> avril, La commune de Salers propose aux administrés qui le souhaitent, la possibilité de payer leurs factures émises par la commune (loyer et cantine) par **prélèvement automatique**. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au secrétariat de mairie.

### Ecole

**Programme des temps d'activités périscolaires (TAP) proposés aux élèves de Salers tous les mardis et vendredis soirs de 16h à 16h45.**

*« Grâce à l'intervention de Chantal DEHIÈRE, les grands ont suivi les étapes de transformation de la laine depuis la toison jusqu'au produit fini. Ils ont appris à laver, carder, peigner, filer la laine, pour créer de jolis tissages. Les maternelles ont assisté les grands tout en apprenant à faire des boules feutrées et des cordelettes... Mais chut... nous ne vous en dévoilerons pas plus ... nous gardons le secret jusqu'à la fête des mères.... »*



Andrée et Florence, animatrices des TAP

### Rappel - Collecte des déchets

**Le ramassage intra-muros** des déchets se fait au porte à porte par les employés communaux. Les camions bennes collectent les déchets contenus dans les containers **en périphérie de la cité** de la façon suivante :

Salers bourg	15/10 au 15/04	15/04 au 30/06 1 <sup>er</sup> /09 au 15/10	Juillet /août	Salers périphérie	Basse saison	Haute saison
Poubelles	lundi, vendredi	lundi, mercredi, vendredi	tous les jours	Poubelles	mardi	mardi et vendredi

**Rappel :** en aucun cas ne doivent être déposés dans ces poubelles : les déchets verts, les encombrants, les emballages ménagers recyclables, les cartons.



**Tri sélectif des ordures ménagères :** 2 containers à verre, 1 container à papier, 1 container pour les emballages ménagers légers (cartonnettes / plastiques) sont disposés au foirail (route d'Aurillac) et gérés par le SIETOM de Drugeac.

**Rappel :** ces containers sont destinés uniquement au tri sélectif.

**Ni encombrants, ni cartons sous peine de sanctions** (article R 610-5 du nouveau code pénal)

**La déchèterie des 4 Routes de Salers collecte :** bois, bois traité, déchets verts, déblais et gravats, métaux, cartons, encombrants, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets diffus spécifiques : batteries, piles, boutons, peintures, aérosols, accumulateurs, ampoules, néons, huiles, extincteurs, radiographies, cartouches d'encre). Elle est **gratuite pour les particuliers** et payante pour les professionnels.

**Ouverture :** lu. au ve. de 16h30 à 18h30 et le sa. de 9h30 à 12h - Fermé le di. et les jours fériés.

**Renseignements :** 04 71 40 72 09 ou 06 83 63 48 13

## Surveillance de la voie publique

**Salers est un petit village de montagne typique aux rues étroites et aussi très touristique. La circulation et le stationnement y sont donc réglementés pour le bien être des locaux, des commerçants ainsi que des nombreux visiteurs qui découvrent les ruelles de ce village classé parmi les plus beaux de France. Civisme et bon sens sont les maîtres mots, le cas échéant, deux ASVP peuvent intervenir....**

Pour les résidents touristiques des hôtels et chambres d'hôtes de la ville haute, les habitants de Salers, les saisonniers et employés annuels, en plus du **parking gratuit** situé en bas de la rue Notre-Dame, un **parking leur est attribué à côté de la salle des fêtes** en apposant un **macaron rouge** à réclamer aux hébergeurs (pour les résidents touristiques) ou à la mairie pour les habitants et les personnes travaillant à Salers (carte grise à présenter). Cette règle s'étend à la cour de l'école pendant les vacances scolaires estivales.

**Le stationnement est interdit toute l'année sur la Place Tyssandier d'Escous**, sauf sur les emplacements réservés devant la pharmacie **pour les urgences**.

Le stationnement des véhicules de toute nature est interdit **dans les rues de la cité, place de l'Eglise, place Géraud Maigne**, pendant la saison touristique de mai à septembre.

Le stationnement sur le parking central de l'esplanade de Barrouze est uniquement toléré de 18h à 10h le lendemain. Le stationnement dans la rue de Barrouze n'est autorisé que d'un côté de la rue.

Le stationnement de **véhicules utilitaires** est interdit dans Salers, il est autorisé uniquement sur le parking gratuit en bas de la rue Notre-Dame (*Parking dit « Torres »*).

**Les livraisons** doivent être effectuées avant 10 heures.

**Attention :** le stationnement ou l'arrêt jugés dangereux, gênant ou abusif parce qu'ils sont susceptibles de porter atteinte à la sécurité d'autrui, restent dans le domaine pénal et demeurent passibles d'une peine d'amende prévue par les articles L.131-13 et R624-1 du Code pénal.

### Réforme du stationnement – Instauration d'un forfait post-stationnement

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, ce sont les collectivités territoriales qui gèrent leur politique de stationnement. L'usager ne règle désormais plus un droit de stationnement sur les parkings de la cité, mais *une redevance d'utilisation du domaine public*. Le montant reste inchangé, à savoir 3 €, pour une plage horaire comprise entre 9h et 23h, encaissable par horodateurs à compter du 1<sup>er</sup> avril jusqu'au 10 novembre inclus. En cas de dépassement du créneau horaire, le forfait post-stationnement a été fixé par délibération municipale à 20€ dès la 15<sup>ème</sup> minute de dépassement.

## Chronique du jardinier

*Le printemps est là, la belle saison est de retour après un hiver long et très humide. C'est une période de prédilection pour le jardinier. C'est maintenant que tout se réalise dans le jardin, qu'ils soient d'ornement ou potager, choisissez des plants de bonne qualité, quelques gestes précis, vous obtiendrez une excellente reprise et un superbe résultat. Voici quelques conseils pour bien débuter la saison.*

### **Les travaux habituels**

- Préparez le sol, préparez les dernières plates-bandes, ameublissez et griffez la terre pour les prochains semis.
- Nourrissez le sol afin de prévenir des maladies et de renforcer les défenses immunitaires des plantes, faites des traitements préventifs, décoctions, purin, bouillie bordelaise...
- Récupérez l'eau de pluie pour les mois à venir.



### **Au potager**

- Éclaircissez les semis du mois de mars
- Plantez la plupart des carottes, les laitues d'été mais aussi les choux d'hiver et les choux rouges...
- Binez, sarcliez et paillez entre les rangs de légumes pour éviter l'évaporation de l'eau, à savoir, un bon sarclage vaut deux arrosages, un paillage vaut trois arrosages

### **Sous abri :**

- Semez, choux fleurs, céleris, courges, cornichons, poireaux...

### **Sous abri chauffé ou à l'intérieur :**

- Semez tomates, melons, poivrons et piments

*Du côté des aromatiques : semez le basilic, la ciboule, la ciboulette, la sarriette, la sauge sous abri et en pleine terre l'aneth, le cerfeuil, le persil, la coriandre. Marcotez le thym en enfouissant les tiges rampantes dans le sol meuble*

### **Au verger**

- Attachez les jeunes pousses des arbres palissés.
- Plantez les petits arbres fruitiers tels que les cassissiers, les groseilliers ou les framboisiers...
- Taillez les fraisiers ajoutez une bonne couche de paillage pour garder le sol propre et protégez les fruits de la salissure, tout en éloignant limaces et escargots. Vous pouvez aussi remplacer les anciens plants (tous les 3-4 ans), qui ne sont plus productifs.
- Nettoyez et traitez les pieds des arbres fruitiers, dès la formation des fruits.

### **Au jardin d'ornement**

- Protégez les rosiers des parasites et nourrissez-les avec un engrais spécial rosiers.
- Débarrassez les fleurs fanées des narcisses, des tulipes, des jacinthes... lorsque la floraison est achevée.
- Semez les premières vivaces mais aussi les plantes annuelles comme les immortelles ou les mufliers...
- Plantez les bulbes à floraison estivale ou automnale (lys, glaïeuls, cannas...).
- Les tubercules de dahlias peuvent aussi aller rejoindre la pleine terre.
- Taillez les haies, bordures et les topiaires en avril, désherbez leur pied ameublissez la terre, paillez. Coupez l'extrémité des rameaux des jeunes haies pour les densifier.
- Épandez de l'engrais organique au pied des arbustes
- Rabattez les rameaux des arbustes à feuillage décoratif

## **Côté balcon**

- Rempotez ou surfacez vos plantes en pots tel que les géraniums. Le surfaçage, une opération idéale pour la reprise de végétation des grosses potées, il permet de leur apporter une terre riche. Retirez en grattant délicatement 4 à 5 cm de terre et la remplacer par du terreau frais. Rempotez toutes les plantes ayant vécu plus de 3 ans dans le même pot. Taillez légèrement les racines, et n'hésitez pas à les démêler, si elles ont fait le tour du pot.

- Plantez les annuelles à l'abri du gel
- Surveillez les arrosages des arbustes en bac.

*Nous encourageons tous ceux qui font un jardin ce qui donne ainsi un côté insolite aux promenades au tour de Salers et nous comptons sur vous tous qui œuvrez au fleurissement de la Cité pour la rendre plus accueillante et plus plaisante à vivre. Nous devons continuer ensemble à faire de petites choses pour embellir notre Salers. Le fleurissement est un témoin de la vie dans notre village. Pensez aux beaux jours, créez l'ambiance qui vous ressemble!*

*La pensée du jardinier :  
« Avril fait la fleur, mai en a l'honneur »  
Ralph Waldo Emerson*

## **Bibliothèque**

---

*« Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 14h à 17h dans les locaux de l'école primaire rue du Couvent.*

*Le Bibliobus (bibliothèque mobile de la médiathèque départementale du Cantal) est passé mercredi 28 mars. Les agents ont laissé un large choix de lecture (romans, romans policiers, thèmes divers ...) pour petits et grands.*

*Sachez que vous pouvez également réserver des livres, CD, DVD, jeux et jouets, (etc..) directement sur le site internet [www.culture.cantal.fr](http://www.culture.cantal.fr) et les récupérer à la bibliothèque de Salers. Le prochain passage est prévu sur Salers le 17 mai. Pour ceux qui ne possèdent pas internet, vous avez la possibilité de vous connecter gratuitement à la bibliothèque.*

*La disposition étant effectuée, nous réfléchissons maintenant à la mise en place d'animations et d'expositions ».*

Christine se fera un plaisir de vous recevoir.

Pour tout renseignement : **Tél** : 04 71 40 72 33 - **Mail** : [bibliotheque.salers@gmail.com](mailto:bibliotheque.salers@gmail.com)



## **La parole est aux associations...**

---

### **Club Main dans la main**

*« Malgré un petit effectif, nous continuons à nous réunir les jeudis après-midi. Au programme, divers jeux : belote, rami, triominos... sans oublier le casse-croûte suivi d'un café et quelques douceurs. Le 27 février nous avons dégusté un succulent bourguignon préparé par ces dames et terminé la journée par une bonne soupe au fromage.*

*Après notre assemblée générale prévue début mai, chacun reprendra ses activités d'été : pêche, pétanque, jardinage et quelques balades. Nous vous donnons rendez-vous pour la reprise fin septembre, début octobre suivant le temps...*

*Bonnes vacances à tous ! »*

*Mme Espinouse, Présidente de l'association*

## **Le musée de Salers**



« Le musée dit des Templiers à Salers a ouvert ses portes le l'avril et vous accueillera jusqu'au 10 novembre. Le musée est la seule demeure du XVIème siècle ouverte au public. Vous découvrirez une collection d'art et tradition populaire, l'ancienne pharmacie Raveyre dans une architecture remarquable.

A l'occasion de notre réunion en fin de saison 2017, il a été convenu de conserver pour cette année l'exposition : La "Salers" vue par les peintres ; exposition minutieusement préparée par Monique et François YZORCHE que nous remercions chaleureusement. Cette saison démarre avec notre nouveau guide Anthony qui nous vient du Puy de Dôme. N'hésitez pas à pousser les portes du Musée, c'est avec plaisir qu'il vous dévoilera quelques énigmes et secrets de cette riche demeure ».

Michelle CELARIER-DESCOEUR, Présidente de l'association

## **L'amicale Laïque de l'école du RPI Salers / St-Bonnet-de-Salers /St-Paul-de-Salers**

« L'Amicale Laïque organise comme chaque année au printemps son concours de belote, il aura lieu à la salle polyvalente de St-Bonnet-de-Salers le vendredi 15 juin à 20h30. Cette année encore, la majorité des lots sera de nature alimentaire (bons d'achat en magasin alimentaire, jambons, filets garnis, ...).

L'organisation du vide-greniers (habituellement fin août / début septembre) reste encore incertaine pour 2018. La manifestation ne pourra être maintenue que si un nombre suffisant de bénévoles est disponible. La diminution du nombre d'élèves du RPI entraînant inévitablement une diminution du nombre de parents impliqués dans l'association...

Pour rappel, l'amicale a financé cette année une partie importante du voyage scolaire au Lioran qui a été très apprécié par les enfants du RPI. Ce printemps, l'amicale permettra entre autres le déroulement d'une dizaine de sorties à la piscine de Mauriac pour nos petits écoliers ».

Marie LOUVRADOUX-GRENIER, Présidente de l'association

## **La Pastourelle**

« SAGRANIERS, SAGRANIÈRES

C'est avec grand plaisir que je viens vous présenter et vous convier à la 20<sup>ème</sup> édition de la Pastourelle qui se déroulera dans notre belle cité et le Grand Pays de SALERS, les samedi 19 et dimanche 20 mai 2018.

L'association organisatrice « La Pastourelle 2000 » est composée de 33 membres. Elle reçoit le soutien technique de l'ACVA, club FFC, pour la partie VTT, et du running club Arpajon, club FFA, pour la course à pied. Elle mobilise le jour de l'évènement 350 bénévoles provenant des différentes communes concernées ou de cercles d'amis(es) de membres du bureau.

Cette manifestation sportive est également un moyen de promouvoir notre territoire et notre gastronomie. Le nombre d'inscrits de l'édition 2017 a volontairement été stabilisé à 4.004 participants. Cet enthousiasme qui ne cesse de croître pour notre manifestation est certes lié à la dynamique actuelle des sports de pleine nature mais aussi à la reconnaissance qu'on a su acquérir au fil des années dans le

milieu sportif. C'est pour nous une belle satisfaction que d'arriver à défendre les valeurs qui nous sont chères : le sport, la convivialité, la fête et la mise en valeur de notre terroir.

En 2017, 56% des inscrits étaient domiciliés hors région AUVERGNE, 80 départements étaient représentés. Les compétiteurs, randonneurs et accompagnateurs représentent une population non négligeable qui influe fortement sur l'économie locale et les alentours durant ce week-end.

L'impact économique sur la région au travers d'un questionnaire envoyé à tous les participants a été estimé à 578.000 €. 68% des sondés ont séjourné tout le week-end. 33,6% des inscrits ne connaissaient pas la région avant de la découvrir à l'occasion de la Pastourelle et 33 % souhaitent y revenir pour des vacances. Notre manifestation est une vitrine ouverte qui séduit le plus grand nombre et une invitation pour une découverte de la région pour de futures vacances.

Le Conseil Régional d'Auvergne- Rhone Alpes, le Conseil Départemental du Cantal et la Communauté de Communes du Pays de Salers nous apportent un soutien financier non négligeable.

Les communes de Salers, d'Anglards-de-Salers, de St-Paul-de-Salers, du Falgoux, du Vaulmier, de St-Vincent-de-Salers, de St-Bonnet-de-Salers et de St-Martin Valmeroux restent des partenaires privilégiés, tant par les moyens humains que financiers. Elles se sont appropriées cet événement et ont bien compris le sens de notre investissement associatif.

La Pastourelle est également liée au grand site du Puy Mary et au Parc des Volcans d'Auvergne par une charte ayant pour but de préserver le milieu naturel par une démarche écoresponsable globale.

L'arrivée inattendue pour cette 20<sup>ème</sup> édition, de la société ISOTONER en tant que partenaire principal est un signe très valorisant pour le travail accompli depuis toutes ces années. La notoriété sportive, l'esprit convivial festif et familial de la Pastourelle ont attiré ce messie. L'objectif affiché par les dirigeants de la société est d'augmenter la notoriété, l'image de la course et de la marque au niveau des médias nationaux et forcément le village de Salers. Nous sommes fiers d'avoir fédéré autour de nous un grand nombre d'acteurs économiques.

Profitant du week-end de Pentecôte, nous fêterons ce vingtième anniversaire exceptionnellement sur deux jours les 19 et 20 mai prochains. Nous voulons marquer cette édition du sceau de la fête, de l'amitié et de la convivialité.

La plupart des courses qui avaient lieu habituellement le samedi seront déplacées au dimanche à l'exception de la Buronnière. Hormis la Buronnière, le samedi sera consacré à de nouvelles épreuves concentrées autour et dans Salers afin de ne pas fragiliser la dynamique de nos bénévoles (courses enfants, nouvelle randonnée pédestre au départ de l'entreprise de notre nouveau partenaire ISOTONER, course insolite la Médiévale, etc...) et plein d'autres surprises.

Les groupes musicaux seront présents sur les deux jours et nous vous promettons non pas une mais deux soirées de folie sous une structure qui accueillera 2.500 personnes. L'événement confortera sa renommée festive en renforçant ses animations.

Pour la huitième année consécutive, la Pastourelle figurera au Challenge national de la convivialité pour son esprit festif et la mise en valeur de sa gastronomie et de son territoire.

Comme chaque année, notre but sera de promouvoir les atouts de notre région : sa gastronomie, son architecture, ses coutumes et traditions, comme par exemple, la fête de « la Transhumance » déplacée exceptionnellement au lundi à St-Paul-de-Salers. L'occasion est ainsi donnée à diverses associations ou groupements de présenter au public les produits régionaux qui font la renommée du Cantal.

C'est un effort collectif relayé par une formidable équipe de bénévoles motivés qui nous permet d'envisager un 20<sup>ème</sup> anniversaire exceptionnel. Notre village verra sa population multipliée par vingt.

Les services municipaux seront mis à contribution et je remercie la municipalité de son soutien.

Des restrictions de circulation et de stationnement seront appliquées pour des raisons fondamentales de sécurité. Cela



*provoquera une gêne pour certains mais il faudra s'en accommoder pour le bon déroulement de cette belle manifestation que j'ai le plaisir de présider depuis 20 ans pour l'amour de mon village natal.*

*Que la fête soit belle !».*

*Philippe BARRIERE, Président de la Pastourelle 2000*

### ***L'association La Sagranière***

*« La Sagranière arrive bientôt au terme de sa saison de répétition qui a permis aux adultes et aux enfants de se perfectionner notamment pour les différents pas pratiqués mais aussi d'améliorer les chorégraphies. Trois nouveaux jeunes sont venus gonfler le groupe des enfants qui sont maintenant une petite vingtaine. Certains d'entre eux ont débuté l'apprentissage de l'accordéon et de la cabrette. C'est notamment le cas de Gabin FRUQUIERE et Mathéo ROUCHY qui suivent des cours de cabrette à Arpajon. Nous les encourageons à persévérer. Leur envie et leur motivation sont encourageantes pour le groupe entier.*

*La saison estivale s'annonce bien remplie puisqu'une vingtaine de représentations sont déjà inscrites au programme. Si comme les autres années beaucoup sont prévues dans le canton, certaines nous feront voyager à travers la France puisque nous irons en Bretagne fin mai ou encore dans le Tarn-et-Garonne en août. Pour le gala du 15 août nous recevrons un groupe de l'Indre-et-Loire et nos amis de Laguiolle (12) qui reviendront dix ans après. Après cette saison nous prendrons quelques vacances sur la côte atlantique espagnole, en Cantabria.*

*A très bientôt ».*

*Antoine BANCAREL, Président de l'association  
(Tél. 06 75 24 89 04)*

### ***La Société Historique du Pays de Salers***

*« La Société Historique du Pays de Salers et Cantal-Liens s'associent pour honorer la mémoire des soldats morts pour la France pendant la Grande Guerre.*



*Marcel ANDRIEU, fondateur d'APROGEMERE, président de CANTAL-LIENS et Cédric TARTAUD-GINESTE, fondateur de la SHPS, ancien conseiller municipal de Salers, participent à une importante exposition mémorielle à Bussy Saint-Georges (77) et collectent toutes les informations, correspondance, documents, objets, souvenirs de la Grande Guerre afin de mettre en valeur le sort des soldats français ou étrangers tués pendant la Grande Guerre.*

*La correspondance du Colonel LAPEYRE (maire de Salers de 1919 à 1923) et de son fils Charles (qui figure sur le monument aux morts de Salers) sera dévoilée.*

*Plusieurs conférenciers présenteront leur travail avec un accent sur l'implication de la communauté asiatique dans le conflit.*

*Si vous possédez des informations sur la Grande Guerre, merci de contacter Cédric TARTAUD-GINESTE au 0638760525 ou d'adresser un courriel à l'adresse [cabinet@bussy-saint-georges.fr](mailto:cabinet@bussy-saint-georges.fr) afin de proposer votre prêt ».*

*Cédric TARTAUD-GINESTE, ancien conseiller municipal délégué au jumelage avec Hollókő et Président de l'association SHPS*

# LES SERVICES MEDICAUX

<b>Médecin généraliste</b>	<b>STRUB Pascal</b>	Place Tyssandier d'Escous	04 71 40 70 44
<b>Kinésithérapeute</b>	<b>EMANUELE Martine</b>	Place Tyssandier d'Escous	04 71 40 76 40
<b>Infirmières libérales</b>	<b>FRESSINIER Brigitte, ROUCHY Amélie, JOANNY Agnès JOVIN Babeth</b>	Rue du château	04 71 40 74 33
<b>Pharmacie</b>	<b>DUREL Frédéric</b>	Place Tyssandier d'Escous	04 71 40 70 57

**SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE**  
à Saint-Martin Valmeroux - Salers

La communauté de centres de Saint-Martin Vx - Salers

17 sapeurs-pompiers volontaires à Salers  
20 sapeurs-pompiers volontaires à St-Martin Vx  
238 interventions par an  
8 véhicules de secours  
12 communes défendues

Devenir Sapeur-Pompier VOLONTAIRE

- Des hommes ou des femmes de toutes origines socioprofessionnelles
- Des conditions d'accès peu restrictives
- Quelques heures/mois
- Une adaptation aux contraintes professionnelles et familiales
- Une activité indemnisée
- Toutes missions ou mission secours à personnes

*Pourquoi pas vous ?*

CONTACT : Lieutenant Stéphane RAJEWICZ - 06 88 20 18 45  
Salers : Sergent Olivier LAPORTE - 06 89 46 50 75  
St-Martin Vx : Lieutenant Gilbert CHABRIER - 06 67 65 98 15

Renseignements complémentaires : Mission Volontariat 04 71 60 57 22 ou 506 du Cantal 04 71 46 52 60

DAE

**Un défibrillateur est installé sous le sas d'entrée de la salle des fêtes, rue du Couvent**

# TOUS A VOS AGENDAS

(Dates connues au jour du 23 avril 2018, d'autres sont à venir et ne sont pas encore « officielles »)

**Sa 28 avril** : inauguration du bureau du secrétariat de mairie – 17h30 sur la place Tyssandier d'Escous

**Sa 28, di 29 et lu 30 avril** : Salon des Sites Remarquables du Goût - Site de la salle des fêtes rue du Couvent

**Ma 1er mai au 30 septembre** : exposition : Patrice Mallet, photographe – Hôtel Saluces

**Ma 8 mai** : commémoration du 8 mai 1945 – RDV à 11h45 sur la place Tyssandier d'Escous pour rejoindre le Monument aux Morts du Cimetière vieux, rue Courbière

**Sa 19 et di 20 mai** : 20ème édition de la course de montagne La Pastourelle

**Sa 2 et di 3 juin** : ball-trap – Sa 14h / 20h et di 10h / 12h et 14h / 19h sur la Peyrade

**Ve 15 juin** : concours de belote de l'Amicale Laïque – 20h30 à la salle des fêtes de St-Bonnet-de-Salers

**Di 17 juin** : passage de la 25ème randonnée du Sancy – 9h30 / 11h30

**Sa 14 juillet** : commémoration du 14 juillet 1789 - RDV à 11h45 sur la place Tyssandier d'Escous pour rejoindre le Monument aux Morts du Cimetière vieux, rue Courbière

**Ve 27 juillet** : théâtre proposé par les Amis de Salers – Salle des fêtes

**Me 1er août** : fête de la vache et du fromage

**Lu 13 août** : concert dans le cadre du XXIIIème Festival Baroque d'Auvergne – 17h30 à l'église St-Mathieu

**Me 15 août** : gala folklorique de la Sagranrière

**Sa 18 et Di 19 août** : 10ème édition du marché de potiers

**Sa 1er septembre** : vide-greniers

**Sa 15 et di 16 septembre** : Journées Européennes du Patrimoine

**Di 11 novembre** : commémoration du 11 novembre 1918 – RDV à 11h45 sur la place Tyssandier d'Escous pour rejoindre le Monument aux Morts du Cimetière vieux, rue Courbière

28 / 29 / 30 AVRIL 2018

21<sup>e</sup> SALON DES Sites REMARQUABLES DU Goût DE SALERS

MIAM!

DIMANCHE  
11h - visite aux artisans  
12h - repas aux artisans  
13h - dégustation  
14h - feu d'artifice

Ateliers Culinaires  
de 10h à 12h  
à la salle des fêtes

présenté par Pierre GRANGE